

Communiqué de presse

Le Conseil National des Centres Commerciaux prend acte de la décision du gouvernement de fermer tous les centres commerciaux à l'échelle nationale pour une durée d'un mois, soit au cumul plus d'un semestre de fermeture totale depuis le début de la crise sanitaire il y a un an.

Le CNCC demande au gouvernement de ne pas créer un état de distorsion de concurrence en autorisant les magasins dans les centres commerciaux à pratiquer le « click&collect » et en y laissant ouverts tous les commerces de première nécessité en plus des magasins alimentaires et des pharmacies, comme les commerces de pieds d'immeuble ont la possibilité de le faire.

Le CNCC rappelle par ailleurs une nouvelle fois qu'aucun « cluster » n'a été constaté dans un centre commercial depuis le début de la crise. Au contraire, plusieurs études, notamment de l'Institut Pasteur et du Conseil Scientifique ont démontré que les commerces ne constituaient pas des lieux propices à la propagation du virus.

Prenant en compte un principe de précaution, le CNCC a néanmoins soumis au gouvernement une proposition de protocole renforcé pour que tous les centres commerciaux puissent rouvrir à l'issue de cette nouvelle période de fermeture de façon à accueillir leurs clients dans des conditions sanitaires optimales.

À propos du CNCC

Le Conseil National des Centres Commerciaux est l'organisation professionnelle française fédérant tous les acteurs participant à la promotion et au développement des sites commerciaux : promoteurs, propriétaires, gestionnaires, enseignes, prestataires et groupements de commerçants. Outre l'objectif d'assurer la représentation des intérêts de ses diverses composantes, le CNCC s'attache à défendre le dialogue entre ses différents membres, à organiser la réflexion prospective, le travail en commun et les bonnes pratiques de ses adhérents. Il a vocation à rassembler tous les acteurs du commerce au sein des espaces commerciaux qu'ils soient centres commerciaux, retail parks ou commerces de pied d'immeuble.

Le CNCC compte plus de 400 sociétés adhérentes représentant plus de 800 sites commerciaux en France, dont 1 sur 5 est situé en centre-ville.

Contact Presse :

communication@cncc.com

Delphine Bosc

Delphine.bosc@shan.fr

07.76.09.21.71